

RAPPORT au CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 15 janvier 2020

A - Finances et Solidarité Territoriale

BUDGET PRIMITIF 2020
PSAUVRE GÉNÉRAL du BUDGET

Dans un contexte de contraintes sur nos dépenses de fonctionnement et d'incertitudes sur nos ressources, notre collectivité entend poursuivre ses actions dans la logique de ses engagements avec un Budget Primitif 2020 qui défendra de nouveaux objectifs majeurs :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en garantissant notre soutien accru aux populations les plus fragiles pour améliorer et faciliter le quotidien de nos habitants
- maintenir un haut niveau de service et d'investissement sur l'ensemble du territoire
- sans augmentation d'impôt pour la protection du pouvoir d'achat des Indriens.

Les budgets des Départements, assurés dans un premier temps par la croissance continue et non réalisable des dépenses liées au secteur social et ensuite par le contexte du pacte de « Carif » visant à limiter sans discernement les dépenses de fonctionnement, voient leurs marges de manœuvre financières s'amenuiser au fil du temps.

De plus, la perte associée du Foncier 625 au profit du bloc communal, compensée par l'effet d'une fraction de T2H, rend délicate la vision prospective de nos ressources et confirme la perte de toute autonomie fiscale pour les collectivités départementales.

Malgré ce contexte, le service rendu aux citoyens sera confirmé sans renoncement aux engagements pris, que ce soit la priorité donnée au secteur social, aux investissements ou la préservation des politiques volontaristes.

Conformément aux orientations budgétaires, le Budget Primitif 2020 prévoit les crédits nécessaires à l'accroissement de nos actions relatives aux politiques sociales et solidaires ainsi qu'au développement et à l'aménagement de l'ensemble du territoire.

Il confirme ainsi le rôle moteur du Département en matière de solidarité humaine et territoriale en mettant en œuvre tous les moyens pour concrétiser une ambition, celle d'une Indre forte et solidaire.

Plus que jamais et dans le contexte de la stratégie voulue par notre Assemblée, le Département entend jouer pleinement son rôle d'amortisseur social, d'acteur incontournable du bien-être des populations et de garant des solidarités territoriales avec un budget responsable et volontariste au service de tous les Indriens.

Le Budget Primitif 2020 s'équilibre, en dépenses et en recettes, de mouvements nets, à 369.440.382 €.

BUDGET

Budget Primitif 2020

1 DOCUMENT Publié le 23 mai 2023



Budget Primitif 2020

PDF - 462.95 Ko



LE DÉPARTEMENT
INDRE
EN BERRY

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36